LÉGNY

BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2020

Bienvenue dans votre nouveau bulletin municipal !

Chères Elginoises, chers Elginois,

Depuis plus de six mois, votre nouvelle équipe municipale est à pied d'œuvre. D'abord en télétravail groupé, mais présente sur le terrain, puis enfin, depuis le mois de mai, avec l'opportunité de pouvoir enfin se réunir pour échanger, développer les projets, partager avec nos autres collègues municipaux les services et actions de notre communauté de communes.

Les compétences de vos élus vont désormais s'exprimer pleinement pour vous accompagner au quotidien. En témoignent, la nouvelle maquette de notre bulletin trimestriel et les nouveaux de supports de communication qui déclineront au fil des jours notre actualité.

Je vous laisse le plaisir de découvrir les informations qui ont émaillé ce trimestre écoulé sans oublier de vous rappeler la prudence et la vigilance face à la pandémie du Covid : la liberté de mouvement retrouvée ne doit en aucun cas nous faire oublier l'évidence des gestes barrières pour le bien de tous. Il nous importe comme à vous de pouvoir très vite, nous l'espérons, retrouver les temps festifs qui contribuent à l'animation de notre village.

En attendant, je vous invite à garder le lien communal au travers de la lecture de ce nouveau bulletin.

À très vite.

Le Maire, Sylvie Jovillard

MAIRIE DE LÉGNY
127, route des Ponts-Tarrets
Le Bourg – 69620 Légny
Tél. : 04 74 71 61 09
Courriel : bureau@legny.fr

SECRÉTARIAT
Mardi 9h-12h
Jeudi 13h30-17h
Samedi 9h-11h30

PERMANENCE DE SYLVIE JOVILLARD
Samedi 9h-11h30 sans RDV
Lundi au vendredi sur RDV

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL…

Voici la composition du conseil municipal, élu le 8 mars 2020 et installé le 28 mai 2020. De gauche à droite sur la photo ci-contre :

- Nicole Boyer
- Fabienne Rodet
- Catherine Cordier, 3e adjointe en charge des affaires sociales
- Laurent Poudroux
- Michèle Ratton, 1re adjointe en charge du cadre de vie et du patrimoine communal
- Sylvie Jovillard, maire de Légny
- Nathalie Banes
- Yann Granger-Thomas
- Nicolas Folliot, 2e adjoint en charge des affaires scolaires
- Christine Louis
- Marjolaine Charensol
- Véronique Franceschi
- Laurent Aulas
- Delphine Favre
- Olivier Thévenet

Tous les élus du conseil sont également impliqués au sein des commissions intercommunales qui traitent de la petite enfance et jeunesse, de l'environnement, des bâtiments, de l'agriculture, du développement économique…

COMMISSION BÂTIMENTS & VOIRIE
Laurent Aulas, Nicole Boyer, Catherine Cordier, Delphine Favre, Yann Granger-Thomas, Laurent Poudroux, Michèle Ratton, Fabienne Rodet et Olivier Thévenet

COMMISSION COMMUNICATION
Nathalie Banes, Marjolaine Charensol, Nicolas Folliot et Christine Louis

COMMISSION ÉCOLE
Marjolaine Charensol, Catherine Cordier, Nicolas Folliot, Yann Granger-Thomas, Fabienne Rodet et Olivier Thévenet

COMMISSION ENVIRONNEMENT & TRANSPORTS
Nathalie Banes, Nicole Boyer, Marjolaine Charensol, Catherine Cordier, Véronique Franceschi et Yann Granger-Thomas

COMMISSION IMPÔTS
Nathalie Banes, Nicole Boyer, Delphine Favre et Michèle Ratton

COMMISSION JEUNESSE & ADOS
Catherine Cordier, Nicolas Folliot et Christine Louis

DÉLÉGATION SAVA
Catherine Cordier, Sylvie Jovillard et Michèle Ratton

DÉLÉGATION SYDER
Laurent Aulas et Véronique Franceschi

DÉLÉGATION SYNDICAT MIXTE D'EAU POTABLE SAÔNE-TURDINE
Nathalie Banes, Catherine Cordier, Laurent Poudroux et Olivier Thévenet

… ET SA NOUVELLE COMMUNICATION

Afin de toujours mieux informer et échanger avec l'ensemble de notre village, et comme en témoigne ce nouveau bulletin municipal, les moyens de communication de la mairie de Légny s'améliorent et se multiplient.

PANNEAUPOCKET

Grâce à cette application gratuite, vous pouvez rester informé en recevant les dernières nouvelles et alertes concernant Légny. Elle est accessible sur tous les smartphones sous Android ou iOS (iPhone etc.). Une fois l'application téléchargée, il suffit de chercher Légny, de cliquer sur le cœur pour le mettre dans vos favoris… et d'attendre les prochaines nouvelles ! Retrouvez les liens de téléchargement de l'application en bas de la page suivante :
panneaupocket.com

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

FACEBOOK

La mairie possède maintenant une page Facebook, sur laquelle vous pouvez retrouver les dernières nouvelles du village. N'oubliez pas de cliquer sur J'aime pour que les publications apparaissent dans votre fil d'actualité !
facebook.com/MairieLegny

LEGNY.FR

Enfin, le site Internet de notre commune reste toujours consultable pour toutes les informations essentielles (et très prochainement sous de nouvelles couleurs…).
legny.fr

LÉGNY CONFINÉE MAIS UNIE

Comme partout en France, Légny a connu une période de confinement qui aura imposé des conditions de vie parfois difficiles pour certains d'entre nous. Il y aura eu cependant quelques témoignages de solidarité et de soutien qui méritent d'être soulignés.

Ainsi les habitants du Bourg en particulier auront pu profiter, chaque soir à 20 h, de quelques mélodies jouées par Tony Aulas à l'euphonium (tuba ténor). Celui-ci était également présent auprès de Sylvie Jovillard pour une commémoration du 8 mai en comité réduit, un rendez-vous qu'il était important d'honorer malgré les circonstances. Encore merci donc à Tony pour sa générosité spontanée !

Une autre initiative que nous souhaitions évoquer est celle des enfants du 3e cycle de l'école de Légny, qui ont réalisé des dessins pour réchauffer le cœur de leurs voisins les plus âgés, souvent les personnes plus exposées à la solitude. De beaux cadeaux de connivence, merci à ces écoliers !

Au cours des semaines, la vie à peu à peu repris son cours, avec notamment la réouverture de l'école juste avant les vacances scolaires.

Grâce aux efforts de chacun, cette pandémie ne semble pas avoir frappé à la porte de notre village. Nous devons nous en féliciter tout en continuant de respecter les consignes d'hygiène et de sécurité, pour le bien de toutes et tous.

Tony Aulas et son euphonium

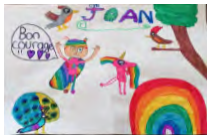

Quelques dessins de nos écoliers

De gauche à droite : Célia Morel, Valérie Leroy et Cassandra Machado

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le 1er septembre, les petits Elginois ont retrouvé les bancs de l'école avec, derrière des masques bien sûr, une nouvelle équipe pédagogique.

Arrivée dans l'établissement juste avant le confinement, Valérie Leroy a ainsi repris la classe de maternelle ainsi que la direction de l'école, rejointe en cette rentrée par Cassandra Machado pour le cycle 2 (CP-CE1) et Célia Morel pour le cycle 3 (CE2-CM1-CM2).

Souhaitons-leur, malgré les contraintes particulières de cette rentrée, une belle année scolaire avec nos enfants !

Voici la répartition de l'effectif des 56 élèves de cette année 2020-2021 :

- Cycle 1 : 20 élèves (7 en petite section, 7 en moyenne section, 6 en grande section) ;
- Cycle 2 : 17 élèves (6 en CP, 11 en CE1) ;
- Cycle 3 : 19 élèves (4 en CE2, 7 en CM1, 8 en CM2).

DÉCOUVERTE PÉDESTRE

Quelques jours avant la rentrée des classes, les futurs collégiens elginois ont été invité par les conseillers municipaux à venir découvrir le parcours piéton reliant le bourg de Légny et le collège du Bois d'Oingt. Ce fut l'occasion de les sensibiliser aux notions de sécurité et de repérer le trajet.

Nous espérons que ce moment a permis de rassurer les jeunes et leur famille et qu'ils pourront ainsi, en cas d'imprévus, rentrer à pied s'ils ne peuvent être véhiculés.

EN BREF

AMIS PROMENEURS, RESPECTONS LES TERRAINS AGRICOLES

Là encore, par une autre conséquence heureuse du confinement, bon nombre de marcheurs ont pu apprécier le cadre naturel de notre village et ses opportunités de balade. Tâchons donc ensemble d'être respectueux des terrains agricoles : les rangs de vigne, par exemple, ne sont pas des sentiers de promenade. Tenons nos chiens en laisse à proximité de ces parcelles et évitons de les emprunter : nous avons tous reconnu la valeur d'une agriculture locale de proximité pendant le confinement… alors aidons-les à continuer à produire en respectant leur travail.

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES

Du 1er septembre au 31 décembre, la déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles ;
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole ;
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit obligatoirement être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre, à l'adresse suivante : **mesdemarches.agriculture.gouv.fr**

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par courriel à l'adresse suivante : **assistance.declaration.ruches @agriculture.gouv.fr**

À noter : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches obligatoire avant le 31 décembre.

RÈGLES DE BON VOISINAGE

Le confinement, qui nous a imposé une présence à nos domiciles plus marquée qu'en temps normal, a fait ressortir des plaintes plus importantes pour nuisances sonores. La commune vous rappelle les règles du bien-vivre ensemble pour éviter qu'une procédure vienne entacher les relations entre voisins.

Ce que dit la loi : l'article R1336-5 du Code de la santé publique interdit le bruit dont la durée, la répétition ou l'intensité porte atteinte à la tranquillité du voisinage, peu importe que le bruit soit causé le dimanche ou en semaine, de jour ou de nuit, par une personne ou un objet. Il est ainsi rappelé que vous pouvez exercer une activité modérément bruyante (tondeuse, bricolage, musique…) aux horaires suivants :

- En semaine : 9h-12h et 13h30-19h30
- Samedi : 9h-12h et 15h-19h
- Dimanches et jours fériés : 10h-12h

DE PETITS GESTES POUR UNE BONNE CONDUITE

Suite à un épisode incommodant provoqué par un bouchon dans les canalisations sur la commune, nous vous rappelons quelques déchets à ne surtout pas jeter dans les toilettes : les lingettes, les cotons-tiges, les serviettes hygiéniques et tampons, les rouleaux de papier toilette, les chewing-gums et les lentilles de contact.

CONDOLÉANCES

Nous tenons à exprimer à M. Geoffroy toutes nos sincères condoléances pour le décès de son épouse Christine, survenu pendant la période du confinement et qui a ôté, pour lui et les siens, la possibilité de pouvoir être entouré par leurs proches. Nous leur adressons nos sincères pensées.

En juillet dernier, une page se tournait à nouveau pour notre village avec le décès de Denise Perret. Nous renouvelons à ses filles et leurs enfants, à sa famille et amis toutes nos marques d'affection.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MISE EN PLACE D'UNE AIDE À L'ADAPTATION AU LOGEMENT

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH), la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) vient de mettre en place une aide en faveur de l'adaptation au logement, pour les personnes âgées et/ou handicapées du territoire aux revenus modestes et très modestes.

La CCBPD s'engage à subventionner les travaux, à hauteur de 15% du montant HT, plafonné à une aide maximale de 1200 €.

Pour l'année 2020, l'enveloppe totale allouée à cette aide est de 16 800€.

PLAN DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

La CCBPD et ses communes mobilisent des fonds importants pour soutenir les entreprises :

- Aide micro entreprises et associations : dépôt des dossiers jusqu'au 31 décembre 2020
- Tarif RSO spécifique lié au Covid-19 : démarche automatique

RETROUVEZ INFORMATIONS ET DOCUMENTS SUR CC-PIERRESDOREES.COM

NOS ASSOCIATIONS

CLUB SOLEIL D'AUTOMNE
Un beau concours de belote

Comme chaque année le dynamique Club Soleil d'Automne a organisé son traditionnel concours de belote. C'est avant tout l'occasion de conclure une année bien remplie et surtout d'accueillir à la salle des fêtes les membres des autres associations de séniors des villages voisins et les amateurs de cartes de tous âges. Une occasion de se rendre également « la monnaie de la pièce » car la tradition veut que chaque club participe aux concours des autres associations.

Pour nos séniors c'est une grosse organisation mais la cohésion et l'énergie ne manquent pas pour épauler la présidente Bernadette Cordier. Chacune et chacun apporte sa petite pierre à l'édifice, ce qui contribue à la réussite de cette journée : fabrication de bugnes, service à la buvette, mise en place des tables, organisation de la tombola, récupération de nombreux lots auprès des donateurs généreux, achats des fournitures, préparation du casse-croûte offert à la fin des trois parties, gestion des inscriptions et de la table de marque… Bref une machine bien huilée où rien n'est laissé au hasard.

Une cinquantaine d'équipes étaient présentes le dimanche 22 février pour en découdre lors de trois parties où chaque point compte pour établir un classement parfois très serré et déterminer le podium et les magnifiques lots distribués : jambons, épaules, repas dans les restaurants locaux, magnums de vin, fleurs… Aucune équipe ne repart les mains vides car toutes les doublettes sont primées avec, cerise sur le gâteau, un lot supplémentaire pour la meilleure équipe féminine et les magnifiques paniers de légumes réservés aux derniers. Certains usent même de fines stratégies pour finir derniers et repartir avec les légumes ! Ce fut une belle émotion cette année pour la présidente de remettre les derniers lots à une équipe insolite composée du grand-père et de son petit-fils, qui faisait son premier concours de belote.

La crise sanitaire a brusquement stoppé les rendez-vous hebdomadaires du mercredi à la salle des fêtes.

Une décision sera prise courant septembre pour une éventuelle reprise des activités du mercredi après-midi.

Mais prenez déjà note du concours de belote le samedi 27 février 2021, 14h à la salle des fêtes.

Les derniers du concours

Les deux premières équipes

C.C.A.S.
Repas de fin d'année

La principale fonction du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est l'aide sociale en faveur des personnes en difficulté et la prévention auprès des séniors.

C'est aussi par son intermédiaire l'occasion d'offrir à toutes les personnes de la commune âgées d'au moins 70 ans un repas convivial à la salle des fêtes.

Chaque année ce repas a lieu le premier samedi de décembre. Nos séniors sont invités et chacun d'entre eux profite de ce moment pour inviter famille ou amis. C'est un Noël avant l'heure autour d'une bonne table. Cette année une cinquantaine de personnes étaient réunies pour passer une journée qui se veut à chaque fois inoubliable.

L'animation musicale et le traditionnel questionnaire font partie des incontournables. Pour le questionnaire, c'est l'occasion pour les uns et les autres de faire appel à sa mémoire et de montrer ses connaissances. Les plus rusés utilisent des stratégies discrètes en glissant leurs téléphones sous la table pour trouver les infos sur le net… Pas grave car cela génère des bons moments de rigolade, et disons-le « l'essentiel est de participer » ! Une fois les résultats donnés c'est la distribution des lots, la plupart du temps sous forme de bonnes bouteilles.

Attention pour le repas de l'an prochain, aucun réseau ne sera disponible à la salle des fêtes malgré la fibre très haut débit qui sera peut-être déjà fonctionnelle dans le village. Donc il faut d'ores et déjà commencer les révisions…

Rendez-vous le samedi 5 décembre pour le repas 2020.

LE COMITÉ DES FÊTES

Cette année la chasse aux œufs a malheureusement dû être annulée à cause du confinement. L'an passé, la fête nationale a été un grand succès grâce à une délicieuse paella et une ambiance musicale agréable. La météo était elle aussi au rendez-vous. Le 8 décembre 2019 nous avons partagé le traditionnel vin chaud et les marrons pour célébrer la fête des Lumières en suivant la procession des enfants et de leur flambeaux. Cette année, au vu des circonstances, nous n'avons pas pu vous convier à célébrer le 14 juillet. Le prochain événement devrait avoir lieu le prochain 8 décembre, si l'évolution sanitaire le permet. D'ici là, pour ne rien rater de nos prochains rendez-vous, rejoignez-nous sur la page Facebook du Comité des fêtes ou contactez-nous par mail sur : cdf.legny@gmail.com

▲ Souvenir du 14 juillet 2019

◀ L'équipe du Comité des fêtes

▲ L'équipe complète du CMJ 2018-2020

▲ Séance de travail et réflexion

▲ Le panneau réalisé

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Séance de travail au domaine des Communes

En mai 2019 la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées recevait les Conseils Municipaux des Jeunes de son territoire pour un moment symbolique et attendu : celui de la signature de la Charte avec l'UNICEF pour être reconnue Communauté de Communes, amie des enfants. À cette occasion, les enfants avaient remis à cet organisme les sommes qu'ils avaient récoltées au travers d'actions communales, soit plus de 1800 €. La somme de 201,20 €, récoltée lors des différents « Troc Livres » par le CMJ de Légny, avait été remise à l'UNICEF lors de cette cérémonie. Ce fut une belle preuve d'engagement civique et humanitaire pour nos jeunes élus. Comme toutes les autres communes de la Communauté de Communes, Légny est devenue de ce fait « Commune amie des enfants ». Dans le cadre de cette charte signée avec l'UNICEF, Légny et les autres communes de la CCBPD se sont engagées à développer des actions innovantes avec l'UNICEF.

Samedi 16 novembre 2019, les jeunes de notre CMJ ont travaillé avec de nombreux autres jeunes élus sur des thèmes différents portant sur la citoyenneté : solidarité, responsabilité, engagement, intégrité, respect, etc. Cette matinée de travail était encadrée par les animateurs de Cap Générations qui animèrent les différents groupes de travail.

Le fruit de cette réflexion a permis d'élaborer un panneau signalétique commun à chaque commune qui atteste que Légny, entre autres, est amie des enfants…

Ce panneau est visible sous le porche à l'entrée de l'école.

Malheureusement la crise sanitaire a stoppé prématurément la belle aventure qui avait commencé en juin 2018 pour nos jeunes élus. Même raccourcie cette expérience aura permis à ces jeunes de s'engager pour leur commune et de la représenter auprès des instances communautaires. Outre le but principal du CMJ qui réside dans l'apprentissage de la citoyenneté et des valeurs de la République, tous ont pu apprendre à travailler en groupe, à mener une réflexion commune, à s'exprimer devant un public et surtout à s'écouter pour avancer. Ils ont parfaitement réussi cette mission.

Ce fut, nous l'espérons, une expérience enrichissante et nous tenons à saluer le sérieux de chacune et de chacun dans cet engagement.

AMICALE BOULE DE LÉGNY
Saison sportive en suspens

Après un début de saison automne-hiver où les joueurs de l'Amicale Boule ont représenté la société dans divers concours de la région, toutes les compétitions ont été suspendues à partir du 14 mars. Cette période printemps-été est une grosse période pour le sport boules, car de nombreux concours sont organisés à l'extérieur et surtout c'est la période des éliminatoires des grandes compétitions régionales et nationales.

Exceptionnellement, aucun championnat de France n'aura lieu cette année ; même le traditionnel et si réputé tournoi de Pentecôte a été annulé. Le sport boules n'a rien d'exceptionnel dans cette situation car tous les sports quels qu'ils soient ont subi le même sort.

Nous attendons les directives de la Fédération Française du Sport Boules pour savoir quand les compétitions pourront reprendre… Nous avons parfaitement conscience que cette interruption est totalement secondaire par rapport à la gravité de la crise sanitaire que nous avons traversée et qu'avant tout la santé de tous est essentielle.

De belles compétitions qui devaient être organisées par l'Amicale cette année seront reportées à 2021 :

- Éliminatoires pré-fédéraux simples Vallée d'Azergues : 17 et 18 avril 2021
- Coupe Georges Cordier : samedi 29 mai 2021

▲ Un petit souvenir de la saison dernière où l'équipe de Légny s'était inclinée en 1/16e de finale du championnat de France des Associations Sportives contre VENCES (06). Nostalgie…

INTERCLASSE
Fête des classes en 0

Le premier temps fort de ce début d'année a été comme toujours la journée « bugnes » : véritable succès, qui a permis de révéler tout le dynamisme qui accompagne cette classe.

La période que nous traversons depuis n'entame en rien cette énergie, et c'est avec une détermination farouche que les conscrits préparent les prochains événements qui auront lieu dès que les conditions sanitaires le permettront.

Le nouveau bureau de l'Interclasse invite toutes les personnes qui souhaitent participer à ces festivités, et qui voudraient de plus amples informations à prendre contact.

Président :
Fabrice Maillard | fmaillard11@gmail.com

Président de la classe en « 0 » :
Célian Combet | combet.celian.parcoursup@gmail.com

Trésorière :
Annick Chanel

Secrétaire :
Jean-Louis Chanel | jeanlouis.chanel@wanadoo.fr

Secrétaire adjoint :
Christophe Desigaux

Par ailleurs, un grand merci est adressé à Emmanuel Gallay et Guy Picamal qui, après de nombreuses années passées au sein du bureau, restent proches de l'Interclasse par leur soutien.

LE SOU DES ÉCOLES

Toute l'équipe du Sou, le bureau et les parents bénévoles ont vécu une deuxième partie d'année particulière avec des moments majeurs de la vie de l'école, comme la kermesse, qui n'ont pas pu se tenir.

L'incontournable photo de classe a toutefois pu être réalisée, grâce à la créativité et l'implication des parents qui ont créé un pêle-mêle de photos des enfants pour chaque classe.

Une opération de vente de fleurs et de bulbes de printemps, qui représentait une belle nouveauté, a toutefois dû être abandonnée car elle devait avoir lieu sur le mois d'avril, en plein confinement.

Nous espérons cependant tous que l'année à venir nous permettra de relancer ces initiatives pour venir gonfler les budgets du Sou et appuyer les projets de l'école et de sa nouvelle équipe pédagogique.

Une réunion aura lieu à l'école le 25 septembre à 19h30, pour faire le point sur les actions passées et les fonds collectés, préparer l'élection d'un nouveau bureau et proposer des actions pour l'année à venir.

Rejoignez-nous sur
facebook.com/lesoudelegny
ou lesoudelegny@gmail.com

LE SOU
DES ÉCOLES DE LÉGNY

INFOS PRATIQUES

ÉCOLE « LES PETITS ELGINOIS »

Chemin des écoliers 69620 Légny
04 74 71 68 67 ce.0690873z@ac-lyon.fr
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h, 13h30-16h
Garderie et temps périscolaires 7h30-8h20, 16h-19h

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Les conditions et tarifs de location de la salle des fêtes évoluent pour toute réservation à partir du 1er janvier 2021.
Forfait week-end :

- 175 € pour les Elginois
- 550 € pour les extérieurs
- Option vaisselle : 50 €
- Supplément demi-journée : 55 €
- Ménage à la charge des locataires

ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETTERIES

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le vendredi.
Le ramassage des emballages légers est effectué le vendredi des semaines impaires.
La carte d'accès aux déchetteries délivrée par la commune est **obligatoire** pour pouvoir bénéficier des installations mises à disposition des administrés. Les nouveaux habitants doivent en faire la demande auprès de leur mairie qui transmettra en vue de l'édition.

DÉCHETTERIE DE SAINT-LAURENT-D'OINGT

358 Les Plaines, 69620 Val d'Oingt
04 74 71 13 02
Lundi : 14h-17h
Mardi, mercredi et jeudi : 9h-12h
Vendredi et samedi : 9h-12h, 14h-18h

DÉCHETTERIE DE THEIZÉ

Le Merloux, 69620 Theizé
04 74 71 67 65
Mardi et jeudi : 14h-17h
Mercredi : 9h-12h, 14h-17h
Vendredi et samedi : 9h-12h, 14h-18h

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ PROPOSÉE À TOUS : LE CROSSTRAINING !

Le Cross training est une méthode de conditionnement physique qui croise différentes disciplines et qui permet de rester en forme.

Il combine l'endurance cardiovasculaire et respiratoire, l'haltérophilie, la force athlétique (puissance, force, vitesse), la concentration, la précision ainsi qu'un peu de gymnastique, de souplesse, d'agilité et d'équilibre.

Le but de ce type d'entraînement est de surprendre à chaque fois le corps en proposant des exercices différents, des méthodes d'entraînement différentes, en variant régulièrement les accessoires utilisés et en cherchant un travail le plus « fonctionnel » possible.

Débutant ou pas, vous pouvez vous inscrire pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, individuel ou en groupe.

Pour plus de renseignements, contactez Mickael Guyot.
Tél. : 06 84 79 33 42 Courriel : guyot.mickael17@sfr.fr
instagram.com/mgbodyfit1 - facebook.com/mguyot
15 € / heure - Salle des fêtes le lundi - cours d'essai possible

Bulletin réalisé par le conseil municipal de Légny
Imprimé par Tudju Impressions – www.tudju.com

CONTACTS UTILES

URGENCES

Toutes urgences	15 ou 112 à partir d'un portable
Numéro d'urgence européen	112 (appel gratuit à partir d'un fixe ou d'un portable)
Samu	15
Pompiers	18 ou 04 74 71 62 99
Gendarmerie	17 ou 04 74 71 60 02
Brûlures graves	Hôpital St Joseph St Luc 04 78 61 89 45 www.ch-stjoseph-stluc-lyon.fr
Centre anti-poison	Hôpital E. Herriot 04 72 11 69 11 ou 825 082 569 (n° tarif spécial) www.chu-lyon.fr
Ambulances	04 74 71 80 44 (Libeyre)

ARRÊT CARDIAQUE – DÉFIBRILLATEURS

En cas d'urgence, deux défibrillateurs sont disponibles à Légny :

- Aux Ponts-Tarrets, dans le local des toilettes entre Le Grenier Gourmand et Le Jardin Elginois ;
- À côté de la mairie, derrière le portail vert à droite du bâtiment.

Tous les professionnels (pompiers, médical…) sont alertés automatiquement dès qu'un appareil est retiré de son support et les personnes sont « téléguidées » pour réaliser les premiers gestes d'urgence le temps que les secours interviennent.

PHARMACIES DE GARDE

Renseignements	3915 (appel local)
Pharmacie de l'Horloge (Tassin)	04 78 34 26 38 (ouverte 24h/24h sauf 7h30-8h30 et dimanche 7h30-19h)
Grande Pharmacie Lyonnaise	04 72 56 44 00 (ouverte en semaine 24h/24h, dimanche et jours fériés 8h-19h)
Pharmacies de Villefranche	Appeler le commissariat au 04 74 09 49 29 puis y aller avec votre ordonnance pour avoir l'adresse de la pharmacie de garde

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale Maison du Rhône	04 74 71 60 16
Assistante Sociale MSA	04 74 71 88 33
Drogue info	0800 23 13 13* Lyon : 04 05 23 13 13 drogues-info-service.fr
Alcool info	0980 980 930 alcool-info-service.fr
SOS suicide	04 78 52 55 26
Enfance maltraitée	119* ou 0 800 05 41 41
Sans abri – SAMU Social	115
SOS enfants disparus	116 000**
Sida info service	0808 800 840

Tarif appel d'un poste fixe : * gratuit ** local